



Distribution Phytopharmaceutique : Maîtriser la Réglementation, Sécuriser les Usages et Vendre le Biocontrôle

Lien :

<https://afrique-formation.com/formation/distribution-phytopharmaceutique-maitriser-la-reglementation-securiser-les-usages-et-vendre-le-biocontrole>

 DURÉE
10 jours (70h)

 RÉFÉRENCE
AA11

 CATÉGORIE
**Agriculture Intelligente
et Agriecologie**

Afrique Formation

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Maîtriser le cadre réglementaire national et européen lié à la vente et la distribution de produits phytopharmaceutiques
- ✓ Identifier les risques toxicologiques et écotoxicologiques grâce à la lecture experte des étiquettes et FDS
- ✓ Conseiller efficacement les clients sur les Équipements de Protection Individuelle (EPI) et les mesures de sécurité
- ✓ Garantir la conformité des infrastructures de stockage et des procédures de transport (ADR)
- ✓ Promouvoir activement les solutions de biocontrôle et les méthodes alternatives à la chimie
- ✓ Assurer la gestion administrative des ventes (Registre, Vérification Certiphyto acheteur, Redevances)
- ✓ Organiser la collecte et l'élimination des déchets phytosanitaires (EVPP, PPNU) selon les filières agréées
- ✓ Diagnostiquer les besoins agronomiques pour proposer une stratégie de lutte intégrée (PBI)
- ✓ Prévenir les pollutions ponctuelles et diffuses lors de la manipulation des produits
- ✓ Obtenir ou renouveler son Certificat individuel "Certiphyto Mise en vente"

👥 POUR QUI ?

- ✓ Distributeurs et Vendeurs de produits phytopharmaceutiques en coopérative ou négoce
- ✓ Technico-commerciaux en agrofourniture
- ✓ Magasiniers et Responsables de dépôt phyto (Logistique)
- ✓ Chefs de marché et Responsables approvisionnement
- ✓ Conseillers en culture et Agronomes de terrain
- ✓ Gérants d'entreprises de distribution agricole
- ✓ Tout professionnel devant justifier du Certiphyto "Mise en vente"



Programme détaillé

1 / Cadre Réglementaire de la mise en marché des produits phytopharmaceutiques

- Comprendre le dispositif Certiphyto et les obligations des distributeurs (Agrément d'entreprise)
- Maîtriser le Code Rural et le Règlement CE 1107/2009 concernant la mise sur le marché (AMM)
- Appliquer la séparation légale des activités de vente et de conseil stratégique

2 / Classification, Étiquetage et Fiches de Données de Sécurité (FDS)

- Décrypter les étiquettes selon le règlement CLP (Pictogrammes, Mentions H et P)
- Identifier les substances préoccupantes (CMR : Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)
- Utiliser la Fiche de Données de Sécurité (FDS) comme outil de prévention indispensable

3 / Risques pour la Santé Humaine et Prévention

- Connaître les voies de pénétration des produits (Cutanée, Respiratoire, Digestive)
- Conseiller les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés à chaque phase (Préparation, Application)
- Identifier les symptômes d'intoxication aiguë et chronique et les procédures d'urgence

4 / Risques pour l'Environnement et Biodiversité

- Comprendre les mécanismes de pollution diffuse et ponctuelle (Eaux de surface et souterraines)
- Respecter les Zones de Non Traitement (ZNT) aquatiques et riverains
- Protéger les pollinisateurs et la faune auxiliaire (Mentions Spe8, Abeilles)

5 / Stockage des produits phytopharmaceutiques (Local Phyto)

- Concevoir un local conforme : aéré, fermé à clé, avec rétention des fuites
- Organiser le rangement par famille de risque (Séparation des produits inflammables T+)
- Mettre en place la signalétique de sécurité obligatoire et les équipements d'urgence

6 / Transport des Matières Dangereuses (ADR)

- Identifier les seuils d'exemption ADR pour le transport agricole (1000 points)
- Vérifier l'arrimage des charges et la présence d'extincteurs dans les véhicules
- Rédiger les documents de transport obligatoires lors de la livraison

7 / Gestion des Déchets et Fin de cycle (ADIVALOR)

- Gérer les Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP) : rinçage, égouttage, collecte
- Éliminer les Produits Phytosanitaires Non Utilisables (PPNU) via les filières agréées
- Traiter les effluents phytosanitaires (Fonds de cuve) par des systèmes agréés (Phytobac, Osmofilm)

8 / Le Plan Écophyto et la réduction des usages

- Comprendre les objectifs nationaux de réduction des pesticides (NODU)
- Promouvoir les Certificats d'Économie de Produits Phytopharmaceutiques (CEPP)
- Utiliser les outils d'aide à la décision (OAD) et les Bulletins de Santé du Végétal (BSV)

9 / Méthodes Alternatives : Le Biocontrôle

- Proposer des macro-organismes (Trichogrammes, Coccinelles) et micro-organismes (Bacillus)
- Conseiller les médiateurs chimiques (Pheromones de confusion sexuelle)
- Vendre des substances naturelles (Soufre, Cuivre, Huiles essentielles) en connaissant leurs limites

10 / Protection Biologique Intégrée (PBI) et Agronomie

- Diagnostiquer les problèmes sanitaires avant de préconiser un traitement chimique

- Favoriser les méthodes prophylactiques (Rotation, Choix variétal résistant)
- Combiner les leviers agronomiques, mécaniques et biologiques avant la lutte chimique

11 / Pratiques commerciales responsables et Conseil spécifique

- Réaliser un conseil de sécurité obligatoire lors de la vente à un utilisateur professionnel
- Vérifier la validité du Certiphyto de l'acheteur avant toute délivrance de produit
- Tenir le registre des ventes (Redevance Pollution Diffuse - RPD)

12 / Gestion des stocks et Traçabilité

- Assurer la traçabilité des lots (Entrées/Sorties) pour gérer les retraits de marché
- Gérer les produits à Date Limite d'Emploi (DLE) ou dont l'AMM est retirée
- Sécuriser l'accès au stock informatique et physique (Lutte contre le vol et le marché noir)

13 / Matériel d'application et Optimisation

- Conseiller sur le réglage des pulvérisateurs pour limiter la dérive (Buses anti-dérive)
- Promouvoir le Contrôle Technique périodique des Pulvérisateurs
- Sensibiliser aux conditions météo (Vent, Hygrométrie) pour l'efficacité du traitement

14 / Communication et Relation Client en situation de crise

- Répondre aux inquiétudes sociétales sur les pesticides avec des arguments techniques
- Gérer une réclamation client suite à un échec de traitement ou une phytotoxicité
- Adopter une posture de conseiller partenaire de la transition agroécologique

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 24 Août au 04 Sep. 2026

 Présentiel -

 19 au 30 Oct. 2026

 Présentiel -

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@afrique-formation.com

 **Web** : <https://www.afrique-formation.com>